



MRC
DE L'ÎLE
D'ORLÉANS

Avec la participation financière de :

Québec

Tel :418 829-1011

www.iledorleans.com

Saint-Pierre-
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Famille
de-l'Île-d'Orléans

Saint-François-
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Jean-
de-l'Île-d'Orléans

Saint-Laurent-
de-l'Île-d'Orléans

Sainte-Pétronille

COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le Resto du sud bénéficie du Fonds de la région de la Capitale-Nationale Volet Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, le 7 février 2025 – La MRC de L'Île-d'Orléans est heureuse d'annoncer l'octroi d'un soutien financier provenant du Fonds régional de la Capitale-Nationale, à un projet de son territoire.

L'entreprise Resto du Sud bénéficie d'une aide financière de 31 250 \$ pour soutenir la production et la distribution de pizzas artisanales précuites et congelées directement depuis leurs locaux. Ceci permettra à Resto du Sud de continuer à offrir un lieu rassembleur pour les résidents et les touristes, tout en mettant en valeur les produits des entreprises locales.

Cette enveloppe gouvernementale, administrée par la municipalité régionale de comté de L'Île d'Orléans, est dédiée aux projets qui contribuent au dynamisme, à la vitalité, à l'essor économique ainsi qu'au rayonnement de la Capitale-Nationale, et dont les retombées sont significatives.

« Nous sommes fiers de soutenir cette initiative innovante de production et distribution de pizzas congelées, élaborées en bonne partie avec des produits de notre territoire. Ce financement témoigne de notre engagement à encourager les propositions locales qui dynamisent l'économie et offre des produits locaux aux consommateurs. Nous sommes convaincus que ce projet contribuera à la vitalité économique de notre région. »

- Lina Labbé, préfète de la MRC de L'Île-d'Orléans

Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN)

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour les années 2020 à 2024, la Municipalité régionale de comté de L'Île-d'Orléans dispose d'une enveloppe de 1 363 874 \$ provenant du Secrétariat à la



MRC
DE L'ÎLE
D'ORLÉANS

Avec la participation financière de :

Québec 

Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

-30-

Source :
Dominique LeBlanc
Conseillère culturelle et communications
MRC de L'Île-d'Orléans
418 829-1011 #234
dleblanc@mrcio.qc.ca

Information :
Julie Goudreault
Conseillère aux entreprises
MRC de L'Île-d'Orléans
418 829-1011 #232
jgoudreault@mrcio.qc.ca



Photos : courtoisie Resto du sud